



Rapport d'activité 2024

Fondation pour l'attractivité
du canton de Genève

 **Genève
Attractive**

geneve-attractive.ch

LE SOMMAIRE

- 01** Le mot du Président
— P. 4
- 02** Missions et Activités de la Fondation
— P. 5
- 03** Qualité de vie et Éducation
— P. 6
- 04** Infrastructures et Durabilité
— P. 8
- 05** Fiscalité et Finances publiques
— P. 10
- 06** Évolution et Impact des activités digitales
— P. 12

LE MOT DU PRÉSIDENT GILBERT GHOSTINE



L'année 2024 aura été, pour Genève, une période charnière entre vigilance et transition. Notre canton poursuit sa trajectoire dans un contexte mondial instable, marqué par les réajustements géopolitiques et les mutations économiques profondes. Plus que jamais, il nous faut regarder la réalité en face : celle d'un environnement volatil où les incertitudes fragilisent l'économie et freinent la confiance indispensable au développement des affaires.

Malgré ces turbulences, Genève a maintenu une solide dynamique économique, comme en témoignent plusieurs indicateurs clés. En premier lieu, les comptes de l'État qui ont affiché, une fois encore, un excédent budgétaire important, fruit de recettes fiscales dynamiques. Cependant, cette solidité financière continue de reposer sur une base fragile, avec une concentration fiscale élevée sur une minorité de contribuables. Le risque structurel demeure et il nous impose d'agir avec clairvoyance pour protéger notre canton – et par effet induit, l'ensemble de sa population.

En parallèle, des défis fondamentaux s'intensifient : la rareté du logement, les tensions sur la mobilité, une fiscalité dissuasive pour les hauts revenus et les

entrepreneurs, ainsi que la difficulté persistante à attirer et fidéliser les talents. À cela s'ajoutent les contraintes climatiques croissantes auxquelles Genève doit répondre avec ambition et pragmatisme.

Dans ce contexte exigeant, la Fondation pour l'attractivité du canton de Genève (FLAG) poursuit son action au service d'un débat public informé, fondé sur les faits et animé par une vision à long terme visant à renforcer durablement Genève dans le paysage intercantonal et international.

Nos trois axes prioritaires — Qualité de vie & Éducation, Infrastructures & Durabilité, Fiscalité & Finances publiques — ont guidé l'ensemble de nos actions. Nos efforts pour vulgariser ces sujets complexes et pour consolider notre présence digitale à travers un engagement citoyen toujours plus fort se sont vus intensifiés.

Nous avons également approfondi nos liens avec les institutions, les entreprises, les experts et les citoyennes et citoyens. Car c'est ensemble, dans une démarche collaborative et inclusive, que nous pourrions assurer à Genève un avenir à la hauteur de ses ambitions : prospère, durable et compétitif.



Gilbert Ghostine
Président de la FLAG

MISSIONS ET ACTIVITÉS DE LA FONDATION

Depuis sa création en avril 2022, la Fondation pour l'attractivité du canton de Genève (FLAG) s'emploie à promouvoir une vision dynamique et durable du canton, à la croisée des enjeux économiques, sociaux et environnementaux. Reconnue d'utilité publique et inscrite au registre du commerce, elle est placée sous la surveillance des autorités compétentes et pilotée par un Conseil de fondation indépendant, composé de huit membres bénévoles issus de divers horizons.

La mission première de la Fondation est d'informer, sensibiliser et engager la population genevoise autour des défis clés qui façonnent l'avenir du canton. Elle agit comme une plateforme d'éclairage public, en vulgarisant des notions complexes, en comparant les performances de Genève avec celles d'autres cantons suisses, et en rendant les grandes problématiques plus accessibles à toutes les générations.

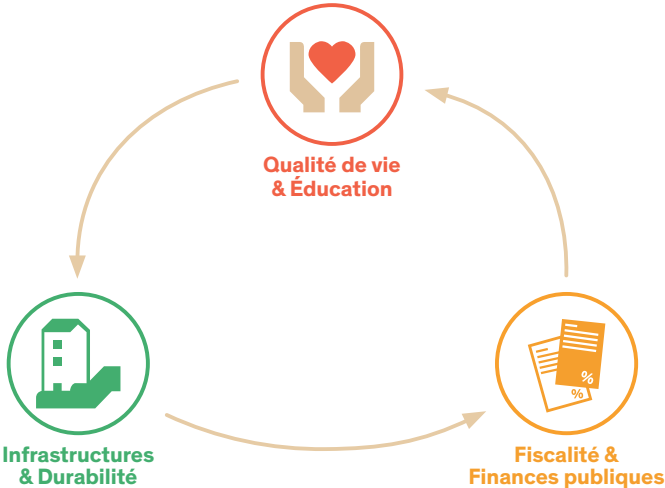
Trois piliers stratégiques structurent l'ensemble de son action :

- Qualité de vie & Éducation**, pour renforcer l'attractivité du canton auprès des familles et des talents ;
- Infrastructures & Durabilité**, pour mieux répondre aux exigences du territoire et de la transition écologique ;
- Fiscalité & Finances publiques**, pour contribuer à un cadre économique stable et soutenable.

Pour atteindre ses objectifs, la FLAG développe plusieurs formats de contenu : études comparatives, rapports thématiques, vidéos pédagogiques, formats longs écrits ou audiovisuels, fiches explicatives et publications numériques engageantes. L'année 2024 a confirmé l'efficacité de cette approche : en alliant analyse rigoureuse et communication grand public, la Fondation renforce la compréhension collective des enjeux et stimule le débat citoyen.

La FLAG s'inscrit aussi dans un travail de proximité avec les acteurs du canton. Elle échange régulièrement avec les pouvoirs publics, les milieux économiques, académiques et associatifs, ainsi qu'avec les citoyennes et citoyens eux-mêmes. Cette démarche participative est au cœur de son identité : elle garantit que les préoccupations concrètes de la population soient prises en compte dans les réflexions de fond.

La FLAG produit en interne l'ensemble de ses contenus – rédaction, vidéo, graphisme, animation – tout en gardant une grande réactivité, une maîtrise éditoriale forte et une approche cohérente dans sa mission d'intérêt général.



QUALITÉ DE VIE ET ÉDUCATION

À Genève, la qualité de vie est bien plus qu'un cadre de vie agréable. Elle se construit chaque jour à travers des politiques publiques, des choix de société et une attention constante portée aux besoins concrets de la population.

Cette année, plusieurs débats citoyens ont mis en lumière des thèmes au cœur de notre pilier « Qualité de vie & Éducation » : le soutien aux retraité-e-s, l'accueil de la petite enfance et la question de la participation citoyenne dans une société plurielle.

Mieux vieillir à Genève : un signal fort en faveur des aîné-e-s

Le système de prévoyance vieillesse a occupé une place centrale dans le débat public en début d'année. Avec l'acceptation populaire de l'initiative pour une 13^e rente AVS, Genève – comme l'ensemble du pays – a exprimé une volonté claire : celle de garantir aux personnes âgées une sécurité financière accrue, face à des coûts de la vie toujours plus élevés.

Cette mesure, qui s'ajoute à une rente AVS déjà modeste pour nombre de bénéficiaires, répond à une attente forte des Genevois et reflète aussi une vision partagée : celle d'un pays où l'on peut vieillir dans la dignité. La FLAG a accompagné ce débat en fournissant des clés de lecture sur les mécanismes de financement de l'AVS, les enjeux de la solidarité intergénérationnelle et les équilibres économiques à préserver.

L'accueil préscolaire : comprendre les enjeux derrière la pénurie

Le débat autour de la modification de la loi sur l'accueil préscolaire a également mis en lumière les défis structurels

liés à la création de places en crèche à Genève. Actuellement, le canton ne parvient à répondre qu'à environ 41% des besoins en matière de garde préscolaire. L'offre varie toutefois fortement d'une commune à l'autre, avec des taux allant de 5% à 67%. À ce jour, 27 communes se situent entre 20% et 39%, tandis que 9 affichent une couverture inférieure à 20%. La pénurie est telle que l'on estime à 3'200 le nombre de places manquantes. Dans ce contexte, toute mesure visant à faciliter la création de nouvelles structures est scrutée avec attention.

Le projet soumis au vote proposait ainsi de modifier les règles en matière de rémunération dans les crèches privées non subventionnées. Une évolution qui n'aurait concerné que les crèches privées, qui ne bénéficient d'aucune subvention publique contrairement aux crèches communales ou subventionnées, dans le but de rendre ces structures plus compétitives, notamment en leur offrant une plus grande liberté dans la gestion de leurs coûts salariaux. En mars 2024, cette proposition a été rejetée par une majorité de votants.

Ce débat met en évidence une tension persistante entre deux priorités : garantir des conditions de travail solides pour les professionnel-le-s de la petite enfance, et simplifier la création de places d'accueil pour répondre à la demande



croissante des familles. La Fondation a accompagné cette discussion en expliquant les mécanismes de financement, les réalités économiques du secteur et les impacts possibles sur le développement de nouvelles structures.

Ce sujet reste central pour l'avenir du canton. Répondre aux besoins des familles en matière de garde est non seulement un enjeu de qualité de vie, mais aussi un levier d'attractivité économique et d'égalité des chances. Intensifier les efforts en faveur de la création de places d'accueil, en conjuguant exigences de qualité et faisabilité économique, demeure une priorité incontournable.

Citoyenneté et participation : un cadre démocratique en question

L'initiative populaire genevoise intitulée « Une vie ici, une voix ici » a ensuite suscité un large débat autour de la participation politique des résident-e-s étrangers à la vie démocratique du canton. L'initiative proposait d'octroyer le droit de vote, d'éligibilité, ainsi que le droit de signer des initiatives et des référendums aux personnes étrangères majeures, domiciliées à Genève, résidant en Suisse depuis au moins huit ans – indépendamment de leur statut de séjour. Elle a soulevé des questions importantes autour de la notion de citoyenneté, du lien entre résidence et participation et des mécanismes d'inclusion dans une société ouverte et diversifiée.

Le 9 juin 2024, l'initiative a été rejetée par une majorité des votants genevois. En tant qu'acteur de la vulgarisation et de l'analyse, la Fondation a consacré plusieurs formats



pédagogiques à cette thématique. L'objectif était de clarifier le fonctionnement des droits politiques en Suisse, les distinctions entre nationalité, citoyenneté et participation, ainsi que les comparaisons intercantionales en matière de droits accordés aux résidents non suisses. Ces contenus ont permis d'outiller le débat citoyen, en facilitant l'accès à des informations claires et contextualisées.

Dans un canton profondément internationalisé, ce sujet rappelle l'importance de maintenir un dialogue ouvert sur les formes d'inclusion et d'appartenance à la collectivité.

Mettre en valeur Genève : culture vivante et mémoire collective

Enfin, tout au long de l'année 2024, la Fondation a activement contribué à faire rayonner la richesse culturelle et historique de Genève. En couvrant plusieurs centaines d'événements et festivals, la FLAG a relayé l'énergie et la diversité de la scène culturelle locale : musique, théâtre, art contemporain, traditions, manifestations sportives ou initiatives citoyennes. Cette présence constante permet de rappeler que la qualité de vie passe aussi par un accès facilité à une offre culturelle riche et accessible.

En parallèle, la Fondation a poursuivi sa série de vidéos historiques, mettant en lumière les figures emblématiques de Genève – qu'elles soient connues (à l'image des personnalités de l'Escalade) ou plus méconnues du grand public – ainsi que des lieux parfois oubliés du patrimoine genevois. Ces contenus contribuent à renforcer le sentiment d'appartenance et à nourrir la fierté locale, tout en rendant l'histoire du canton vivante et engageante.



INFRASTRUCTURES ET DURABILITÉ

En 2024, le canton de Genève a enregistré la construction de 2'549 logements, un chiffre en baisse par rapport aux 3'913 unités construites en 2023. Cette diminution s'inscrit dans un contexte où le nombre de logements mis en chantier et en cours de construction est également en recul.

Le taux de vacance des logements a légèrement augmenté, atteignant 0,46% au 1^{er} juin 2024, contre 0,42% en 2023. Bien que cette progression soit modeste, elle reste loin du seuil de 2% considéré comme indicatif d'un marché équilibré. Cette situation rend l'accès au logement toujours difficile pour de nombreux Genevois, impactant directement l'attractivité du canton pour les talents et les entreprises.

Une mobilité sous pression

La mobilité ne concerne pas uniquement les trajets domicile-travail ou les déplacements individuels. Elle est aussi un pilier central de la vie économique du canton. Chaque jour, des milliers d'acteurs – artisans, entreprises de services, fournisseurs, techniciens, transporteurs, professionnels de santé, personnel soignant à domicile – dépendent d'une circulation fluide pour exercer leur activité. À Genève, cet enjeu est devenu critique.

En 2024, la ville de Genève s'est hissée à la 22^e place du classement mondial des villes les plus embouteillées, selon l'indice TomTom. Il faut en moyenne vingt-cinq minutes pour parcourir 10 kilomètres, avec des pics allant jusqu'à trente et une minutes aux heures de pointe. Ces ralentissements constants ont un impact direct et mesurable sur l'économie locale.

Selon plusieurs études relayées par le Conseil fédéral et les milieux économiques, le coût des embouteillages en Suisse dépasse les 3 milliards de francs par an, dont une part significative est imputable aux centres urbains comme Genève. Ce coût comprend les heures de travail perdues, les livraisons retardées, l'usure accrue des véhicules, ainsi que les pertes d'opportunité commerciale.

À cela s'ajoute la difficulté de recruter certains profils dans des secteurs fortement mobiles (bâtiment, soins à domicile, maintenance, logistique). De nombreux entrepreneurs soulignent que l'impossibilité de garantir des trajets fiables décourage les engagements et pèse sur leur développement. La pénurie de personnel qualifié dans certains métiers est ainsi accentuée par la contrainte de déplacement.

Le rejet en 2024 de deux projets d'envergure – la passerelle du Mont-Blanc pour les piétons et l'élargissement de l'autoroute entre Nyon et Genève – reflète une certaine prudence face à l'investissement dans de nouvelles infrastructures. Mais ces décisions illustrent aussi un paradoxe : le besoin d'agir est reconnu, mais les modalités d'action ne font pas consensus. En l'absence de solutions concrètes, Genève reste engluée dans une mobilité subie, coûteuse et globalement inefficace. Malgré des investissements dans les transports publics, comme le Léman Express qui transporte 80'000 voyageurs par jour, et une augmentation de l'utilisation du vélo (de 5% à 8% entre 2015 et 2021), la circulation reste dense, notamment aux grandes douanes du canton.

Pour un canton qui ambitionne de rester compétitif et durable, la question de la mobilité est incontournable. Il est aujourd'hui indispensable de réfléchir à des solutions différenciées et ciblées, qui tiennent compte de la réalité des usages : transport public renforcé pour les flux massifs, mais aussi corridors fluides pour les métiers mobiles, stationnement intelligent, livraison urbaine optimisée, horaires décalés, ou soutien à l'électrification des flottes professionnelles.

Durabilité

En 2024, la Fondation pour l'attractivité du canton de Genève a poursuivi son engagement en faveur d'une approche responsable du développement économique et social, en inscrivant la durabilité au cœur de ses actions de sensibilisation.

La Fondation a notamment participé au Talent Synergizer, un événement organisé par The Geneva EMBA de l'Université de Genève, dédié au leadership responsable et à l'intégration des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans les stratégies d'entreprise. Les échanges ont mis en évidence l'évolution rapide des attentes : la performance des organisations ne se mesure plus uniquement à leurs



résultats financiers, mais également à leur capacité à contribuer positivement à la société et à l'environnement. Cette transformation des critères d'évaluation, tant par les talents que par les investisseurs, constitue désormais un enjeu stratégique majeur.

L'importance de traduire les engagements de durabilité en actions concrètes a été soulignée. Bien que de nombreux progrès aient été réalisés, la recherche d'un équilibre entre rentabilité économique et responsabilité sociétale demeure un défi pour de nombreux acteurs du tissu économique.

Parallèlement, la Fondation a renforcé son action de sensibilisation auprès du grand public. À l'occasion de la

Semaine du climat, elle a animé une série de sondages sur Instagram auprès de sa communauté. Ces enquêtes ont permis d'interroger la population sur les gestes du quotidien permettant de réduire son empreinte carbone, renforçant ainsi la prise de conscience individuelle et collective.

À travers ces actions, la FLAG réaffirme sa conviction : intégrer pleinement la durabilité dans les pratiques économiques et sociales est essentiel pour consolider l'image de Genève comme un canton compétitif, innovant et responsable face aux défis du XXI^e siècle.

FISCALITÉ ET FINANCES PUBLIQUES

L'innovation est un moteur essentiel de la compétitivité et de l'attractivité d'un territoire. À Genève, l'écosystème entrepreneurial bénéficie d'atouts considérables : une localisation stratégique au cœur de l'Europe, un tissu économique diversifié, une concentration d'institutions académiques et internationales et une image de marque forte. En 2024, ces forces ont porté leurs fruits : Genève a enregistré une hausse remarquable de 4,7% des créations d'entreprises par rapport à 2023, contre une progression moyenne de 2,6% au niveau national. Avec 4'237 nouvelles sociétés, il s'agit d'un record pour le canton, qui dépasse ainsi le précédent pic atteint en 2021 (4'123 créations).

De même, en matière d'innovation, Genève s'est illustré par son dynamisme, se classant au troisième rang national pour le nombre de brevets déposés auprès de l'Office européen des brevets (OEB) en 2024, derrière Zurich et Vaud, mais devant Bâle-Ville et Zoug. Le canton affiche même la plus forte progression du pays, avec une hausse de 19,2% par rapport à 2023.

Toutefois, malgré ces résultats encourageants, des défis structurels majeurs demeurent. Le manque de financement continue de freiner le développement du tissu entrepreneurial genevois. Les levées de fonds réalisées par les start-up locales restent très en deçà de celles observées dans les cantons de Zurich ou de Vaud, avec seulement 133 millions de francs en moyenne par an à Genève, contre 796 millions à Zurich entre 2015 et 2023.

Cette situation s'explique notamment par la taille encore modeste des outils de soutien, et ce, malgré la présence d'institutions reconnues comme la Fongit ainsi qu'un pôle scientifique de premier plan autour du Campus Biotech. S'y ajoutent une culture entrepreneuriale qui reste à renforcer et une fiscalité souvent perçue comme dissuasive.

Parmi les critiques récurrentes des acteurs de terrain, la taxation de l'outil de travail ressort systématiquement. À Genève, la valeur estimée des parts d'une entreprise détenue par son fondateur est intégrée dans sa fortune privée et soumise à l'impôt sur la fortune, au taux d'imposition le plus élevé en comparaison intercantonale et sans possibilité d'abattement, contrairement à ce qui se fait dans la majorité des autres cantons.

Le projet de loi 13345, visant à alléger cette fiscalité pour les entrepreneures et entrepreneurs actifs, a été rejeté en votation en septembre 2024. Pourtant, ce dispositif aurait permis d'harmoniser Genève avec le reste du pays.

Ce refus souligne la difficulté de faire évoluer un cadre fiscal encore peu adapté aux réalités de l'économie d'innovation. Dans un contexte où les talents sont mobiles, les investissements internationaux concurrentiels et les idées volatiles, ne pas réformer signifie reculer. Les pertes d'entrepreneurs, de start-up et de projets qui migrent vers des cantons ou des pays plus accueillants sont déjà une réalité.

La FLAG continuera à documenter et à vulgariser ces enjeux, car stimuler l'innovation d'un territoire repose sur des politiques publiques cohérentes, des signaux fiscaux clairs et un environnement qui donne envie d'oser.

Une classe moyenne sous pression

Si le canton bénéficie d'un cadre économique globalement solide, il affiche une structure fiscale particulièrement marquée, avec une concentration élevée de la charge fiscale sur une minorité de contribuables, et une pression croissante sur la classe moyenne. En 2024, plusieurs mesures et débats ont mis en évidence la nécessité d'un rééquilibrage.

En effet, les ménages faisant partie de la classe moyenne ne bénéficient souvent d'aucune aide étatique, tout en étant de plus en plus sollicités fiscalement. Le coût de la vie, combiné à une fiscalité rigide, réduit leur marge de manœuvre.

La FLAG a documenté ce phénomène : à partir d'un revenu de 80'000 francs par an, Genève devient le troisième canton le plus cher de Suisse pour les personnes seules, et l'un des plus lourds pour les couples avec enfants qui déclarent un revenu de 160'000 francs. Ces charges fiscales s'ajoutent aux hausses des primes d'assurance maladie et aux loyers parmi les plus élevés du pays.



Un soulagement bienvenu : la baisse d'impôts votée en 2024 effective dès 2025.

Le 24 novembre 2024, la population genevoise a accepté le projet de loi 13402, qui constitue la plus importante baisse d'impôt sur le revenu des personnes physiques depuis 1999. Cette mesure, votée à plus de 60% d'approbation, prévoit une réduction moyenne de 8,7%, avec des baisses allant de 5,4% à 11,4% selon les profils fiscaux.

Cette décision permettra de renforcer le pouvoir d'achat de la classe moyenne, sans pour autant mettre en danger les finances publiques. En effet, les comptes 2023 du canton affichaient un excédent de plus de 1,4 milliard de francs et 2024 s'est clôturé avec un excédent de 541 millions de francs, affichant un résultat positif pour la 4^e année consécutive, ce qui laisse une certaine marge de manœuvre budgétaire.

Bien que cette baisse soit un premier pas vers une meilleure compétitivité pour Genève, le canton continue toutefois d'afficher le niveau d'imposition le plus élevé pour hauts et très hauts revenus. Le taux d'imposition maximal sur le revenu et la fortune y atteint respectivement 43,33% et 1%, contre 22,59% et 0,2% à Schwytz ou 37,18% et 0,6% à Zurich. À revenu égal, les différences sont notables.

Ces écarts alimentent une forme de concurrence fiscale intercantonale que Genève ne peut ignorer.

Une pyramide fiscale fragile

Le modèle genevois repose ainsi sur une architecture déséquilibrée, où une minorité de contribuables assume une large part des recettes de l'impôt sur le revenu et la fortune. Cette concentration, si elle permet un rendement élevé à court terme, constitue un facteur de fragilité structurelle.

Dans un contexte où la mobilité géographique s'intensifie, Genève ne peut se permettre l'immobilisme.

Deux leviers doivent être activés de manière complémentaire :

D'une part, un réajustement mesuré de l'imposition des hauts revenus permettrait de retenir les profils les plus mobiles, sans remettre en cause la solidarité.

D'autre part, l'harmonisation des pratiques relatives à la taxation de l'outil de travail permettrait de restaurer une équité fiscale, tout en stimulant la dynamique entrepreneuriale genevoise.

Mais le Canton doit également agir sur l'environnement économique dans son ensemble, car l'enjeu est également financier et structurel.

La FLAG l'a largement documenté cette année : les entrepreneurs et les start-up peinent à trouver des financements adaptés à leurs besoins. Les enveloppes publiques dédiées à l'innovation, comme celles du FIF, restent limitées en comparaison intercantonale. L'accès au crédit demeure restreint, et les circuits d'accompagnement encore trop segmentés. Beaucoup de porteurs de projets peinent à s'orienter, ou à trouver les structures adaptées à leur profil.

Pour que Genève devienne un canton moteur de l'innovation en Suisse, il faudra :

- augmenter significativement les moyens alloués au financement de l'innovation,
- renforcer les ponts entre institutions, financeurs, incubateurs et entrepreneurs,
- et simplifier l'accès à l'information et aux aides existantes.

C'est en conjuguant ces efforts – fiscaux, économiques et culturels – que Genève pourra renforcer sa compétitivité, tout en restant fidèle à ses valeurs : ouverture, excellence et responsabilité. Un territoire qui attire les talents, les accompagne, et leur donne envie d'y rester et d'y contribuer.



ÉVOLUTION ET IMPACT DES ACTIVITÉS DIGITALES

En trois ans, la Fondation pour l'attractivité du canton de Genève (FLAG) a fait évoluer en profondeur sa stratégie de communication. Dans un écosystème digital en mutation constante, marqué par la concurrence des algorithmes et l'évolution des usages, il était essentiel de repenser nos formats, notre présence et notre façon de dialoguer avec le public.

Entre 2022 et 2024, notre communauté a été multipliée par 17, passant de 2'700 à plus de 45'000 abonné-e-s. En 2024, nos contenus ont généré plus de 8,2 millions de vues, pour un total cumulé de 15 millions en trois ans. Cette dynamique s'appuie sur une production régulière – plus de 1'700 publications en 2024 – et une ligne éditoriale claire, mêlant pédagogie, rigueur et proximité.

La FLAG figure aujourd'hui parmi les entités les plus suivies à Genève, derrière les grands médias mais devant de nombreuses structures politiques ou économiques. Ce positionnement permet de fédérer une communauté engagée, curieuse, et demandeuse de contenus explicatifs sur les réalités genevoises.

Les formats sont variés : vidéos pédagogiques, séries historiques, stories, infographies, interviews et 2024 a vu le lancement de deux nouveaux formats : la revue de presse hebdomadaire ainsi qu'un podcast. Tous deux permettent de suivre l'actualité économique genevoise à travers le prisme de nos trois piliers.

Nos contenus digitaux sont renforcés par une présence active sur le terrain. Plus de 250 rencontres ont été menées en trois ans avec des entrepreneurs, des experts, des dirigeants d'institutions, des élus et des startuppers. Ces échanges nourrissent notre réflexion éditoriale et garantissent un ancrage local à tous nos contenus.

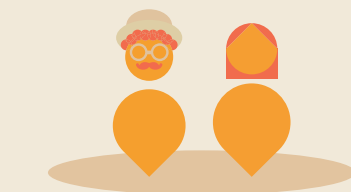
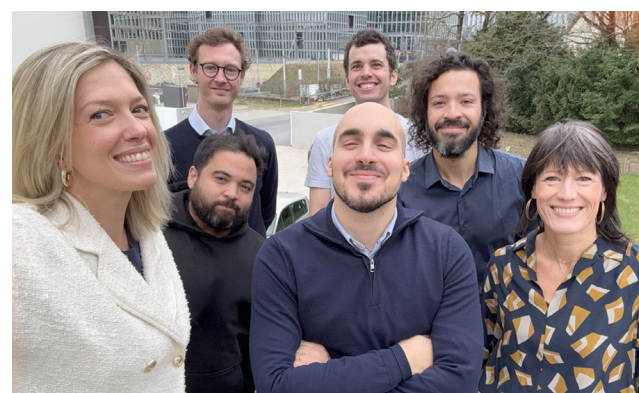
L'année 2024 a été marquée par des transitions majeures. La réforme de l'AVS a ouvert un débat profond sur la solidarité intergénérationnelle. La pénurie de places en crèche a relancé la réflexion sur l'accueil préscolaire. Le rejet de l'élargissement autoroutier et de la passerelle piétonne a mis en lumière les tensions autour de la mobilité. Et sur le plan fiscal, entre la baisse d'impôts votée pour la classe moyenne et la pression persistante

sur les hauts revenus et les entrepreneurs, la nécessité d'un rééquilibrage est plus claire que jamais.

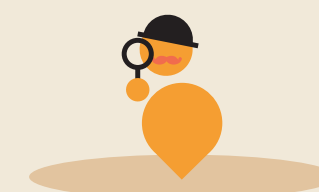
Tous ces sujets traités touchent directement à la compétitivité de Genève. La Fondation a poursuivi, tout au long de l'année, sa mission : expliquer ces enjeux, les rendre lisibles et nourrir un débat public mieux informé.

L'année s'est achevée avec un changement important : le départ d'Arnaud Bürgin, directeur de la FLAG, que le Conseil remercie chaleureusement pour son rôle dans le lancement de la Fondation et la pose de bases solides. Dès décembre 2024, Karine Curti lui a succédé à la direction. Présente depuis les débuts, elle a structuré l'équipe, déterminé la stratégie de communication et contribué à asseoir la légitimité de la Fondation. Elle prend la relève avec détermination, entourée d'une équipe engagée et soudée.

La Fondation se projette vers 2025 avec une ambition claire : continuer à décrypter les grands défis du territoire et à renforcer le lien entre les réalités du terrain et les politiques publiques.



45'000
abonné-e-s tous
réseaux confondus



8,2 millions
de vues sur nos contenus
durant l'année



23
apprentissages (CFC)
présentés



3
Grands
Formats



70
personnes
interviewées



6
fiches
thématiques



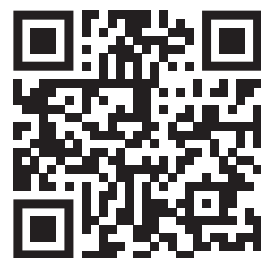
4
podcasts
produits



1'700
posts rédactionnels
et infographies

Les chiffres clés
de
2024

Scannez et
rejoignez-nous!



Découvrez
notre blog



Fondation pour l'attractivité du canton de Genève (FLAG)
info@geneve-attractive.ch

Rampe du Pont-Rouge 6,
Petit-Lancy — CP 1211 Genève 26